

## De la visite du XIXe siècle, le temps d'une criée

Par Bertrand Juneau  
Président de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures

Le dimanche 14 octobre après la messe dominicale, plus de cent personnes rassemblées sur le parvis de l'église de Saint-Augustin ont assisté à la bénédiction du monument du Sacré-Cœur, nouvellement restauré. La présidente du conseil de Fabrique, Mme Micheline Bertrand, le maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Marcel Corriveau et le vicaire, l'abbé Robert Côté ont souligné tour à tour leur fierté au regard de cette réalisation, résultat d'un effort collectif.

Érigé en 1869 au cœur de l'îlot paroissial, cet imposant monument a d'abord été dédié à l'Ange gardien, puis en 1919, au Sacré-Cœur. Sa récente restauration a mis au jour une pierre gravée, cachée derrière une plaque depuis près de cent ans. Elle est maintenant mise en valeur et l'on peut y lire : « Dieu a ordonné à ses anges de prendre soin de vous. 1869 ».

Après la bénédiction, deux personnages venus du passé, le docteur Praxède LaRue, également député de Portneuf et Augustin Bourbeau, secrétaire-trésorier de la municipalité, témoins de la construction en 1869, ont exprimé leur grande satisfaction devant le respect du patrimoine manifesté par la population du XXI<sup>e</sup> siècle.



Venus du XIXe siècle, le Docteur Praxède LaRue et Augustin Bourbeau, secrétaire-trésorier et crieur public.

Pour l'occasion, la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures avait organisé une criée dans le but de rappeler à notre mémoire le sens de cette pratique dans la vie paroissiale de la seconde moitié du XIXe siècle.

Le crieur public était Augustin Bourbeau, secrétaire-trésorier de la municipalité de 1856 à 1897. Il a « crié » du haut du kiosque différentes décisions de la municipalité concernant les chemins, les chiens vicieux, la vitesse, la défense de vente de boissons enivrantes; il a aussi transmis des messages du curé François Pilote concernant la vente de bancs, l'autorisation de travailler le dimanche après-midi et la fin de la pratique d'inhumer des morts sous l'église.

Et suivant la tradition, le crieur public a procédé à la vente de différents lots offerts par des organismes, des entreprises et des individus de la ville. À titre d'exemples : des produits du patrimoine textile par le Cercle des fermières et des produits maraichers par La Ferme estivale.

Les 17 lots offerts ont trouvé preneurs pour un montant total de 603 dollars, qui sera dédié aux « âmes ». En effet, la Société d'histoire affectera cette somme à la construction du nouveau mémorial, installé dans le cimetière, rappelant les personnes inhumées dans le Cimetière de l'Anse-à-Maheu entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et 1816.

Après cette première expérience très réussie, la Société d'histoire se promet d'organiser une criée en 2013, en privilégiant une période où le climat a de fortes chances d'être plus doux, soit fin août-début septembre.